

47^e Congrès annuel du
**CONSEIL CANADIEN DE
DROIT INTERNATIONAL**

PROGRAMME

Le droit international aux frontières



Canadian Council
on International Law

Conseil canadien
de droit international

1–2 novembre 2018
111, promenade Sussex, Ottawa
www.ccil-ccdi.ca

Diamant

Centre for International Governance Innovation

Platine



The Professional Association of Foreign Service Officers

L'Association professionnelle des agents du Service extérieur

Argent



uOttawa

Faculté de droit
Faculty of Law

**Hyman Soloway Chair
in Business and Trade Law/
Chaire Hyman Soloway du droit des
affaires et du commerce**



**CANADIAN
RED CROSS
CROIX-ROUGE
CANADIENNE**



ICRC

Bronze



Faculté de droit



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Bienvenue de la Présidente du CCDI et des co-présidents du congrès

Bienvenue à cette 47^e édition du congrès annuel du Conseil canadien de droit international. Notre thème, le droit international aux frontières, fait allusion aux pressions auxquelles l'ordre juridique international semble être soumis. De nouveaux acteurs et de nouvelles idées repoussent le droit international à ses limites, parfois de manière créative mais parfois de manière destructive. Nos deux conférenciers d'honneur, Professeurs Jutta Brunnée et Harold Hongju Koh, aborderont ces pressions et nous ferons profiter de leur expérience et sagesse considérable. D'autres exposés, présentés par des conférenciers de partout au Canada, aux États-Unis et en l'Europe, porteront sur les frontières du droit international dans des domaines tels que les relations étrangères, le commerce et l'investissement, l'histoire juridique, le droit pénal, les conflits armés, l'extradition, l'espace et bien plus encore.

Le congrès annuel est le point culminant du calendrier du CCDI, mais ce n'est pas tout ce que fait le CCDI. Chaque année, le CCDI accorde jusqu'à trois **bourses John Peters Humphrey** à des étudiants exceptionnels afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures dans des établissements de premier plan au Canada ou à l'étranger dans les domaines du droit international des droits humains ou des organisations internationales. Le CCDI décerne également deux prix importants, en alternance. La **médaille John E. Read** commémore la carrière distinguée du Professeur John E. Read en tant que juriste et universitaire international. Depuis le début des années 1970, la médaille Read a été décernée à certains des juristes internationaux les plus remarquables du Canada. Le CCDI reconnaît également les contributions considérables des juristes du secteur public dans le domaine du droit international en décernant le **prix pour un juriste du secteur public**, décerné cette année à la juge-avocate générale du Canada, le Commodore Geneviève Bernatchez, CD. Enfin, le CCDI encourage la recherche et les publications en droit international par le biais de **l'initiative des Quatre Sociétés**, en collaboration avec la Société américaine de droit international (ASIL), la Société australienne et néo-zélandaise de droit international (ANZSIL) et la Société japonaise de droit international (JSIL).

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont rendu possible le congrès de cette année: nos commanditaires, conférenciers, participants et bénévoles. En particulier, nous aimerions remercier le juriste d'Affaires mondiales Canada de nous accueillir une fois de plus. Nous tenons à souligner le dévouement et le travail de Julie Begbie au Secrétariat du CCDI pour son soutien essentiel à la logistique et à l'organisation du congrès.

Cette année, la réception de clôture aura lieu à un nouvel endroit spectaculaire à Ottawa, le 50 Sussex, siège de la Société géographique royale du Canada. Venez profitez d'une vue imprenable sur la rivière des Outaouais, les collines de la Gatineau et les chutes Rideau pendant que nous célébrerons le Commodore Bernatchez, le 25^e anniversaire de la Direction générale du droit commercial international et la fin de ce qui s'annonce comme un congrès réussi!

Marie-Claude Boisvert, Présidente du CCDI
Dan Moore & Gib van Ert, co-présidents du congrès

Dans ce programme

Renseignements généraux	page 2
Conférenciers d'honneur	page 3
Prix pour un juriste du secteur public	page 4
Programme : jeudi	pages 5-11
Programme : vendredi	pages 12-17
Programme en bref	Plan central

Biographies des conférenciers disponibles au www.ccil-ccdi.ca



Renseignements généraux

Connexion Wifi : gratuite et disponible dans les salles de réunion. Le code d'accès est disponible au comptoir d'inscription.

L'interprétation simultanée est disponible à la salle Victoria. Les unités de traduction se trouvent à l'arrière de la salle.

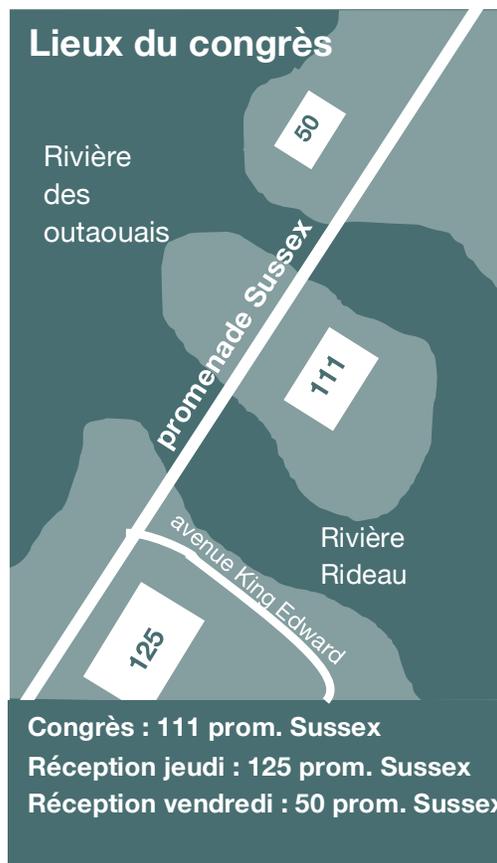
La lettre (A) ou (F) après le titre de chaque session indique si elle sera présentée en anglais ou en français.

Des comptes-rendus des séances seront préparés par des étudiant(e)s en droit et disponibles sur le site du CCDI dans les plus bref délais.

Crédits de formation professionnelle

- Les séances du jeudi et du vendredi sont agréées par le Barreau de l'Ontario jusqu'à concurrence de 13 heures et 20 minutes de crédits professionnels.
- Le Barreau du Québec reconnaît automatiquement les activités de formations tenues à l'extérieur du Québec et reconnues par un autre barreau canadien au sein de cet autre barreau.

Des **photos et des vidéos** pourraient être pris lors du congrès et subséquemment utilisés par le CCDI, notamment sur le site Internet du CCDI. Il se peut que des médias assistent au congrès.



Annuaire canadien de droit international

John H. Currie, *Directeur*
René Provost, *Directeur adjoint*

Depuis 1961, *l'Annuaire canadien de droit international* appuie le développement et le rayonnement de la meilleure doctrine canadienne et internationale dans les domaines du droit international public et privé, tout en diffusant des documents et commentaires touchant à la pratique d'institutions canadiennes en droit international.

Soumission de textes: Les auteures et auteurs sont invités à soumettre des articles, des notes ou des commentaires, en français comme en anglais, qui mettent de l'avant une pensée critique dans tous les domaines du droit international.
Date limite pour le tome 56: 31 janvier 2019.
Consignes pour la soumission de textes: www.cambridge.org/acdi.

Alertes gratuites par courriel

Tenez-vous au courant de nouvelles parutions - abonnez-vous à www.cambridge.org/cyil-alerts



L'Annuaire canadien de droit international
est accessible en ligne: cambridge.org/acdi

Pour vous abonner, contactez:

Cambridge:
Téléph +44 (0)1223 326070
Télec +44 (0)1223 325150
Courriel journals@cambridge.org

New York:
Téléph +1 (800) 872 7423
Télec +1 (212) 691 3239
Courriel customer_service@cambridge.org



Harold Hongju Koh

Faculté de droit de Yale

Harold Hongju Koh est professeur de droit international à la Faculté de droit de Yale. Il est retourné à la Faculté de droit de Yale en janvier 2013 après avoir servi pendant près de quatre ans en tant que 22e juriconsulte du département d'État américain.

Le Professeur Koh est l'un des principaux experts des États-Unis en droit international public et privé, en droit de la sécurité nationale et en droits de la personne. Il a commencé à enseigner à la Faculté de droit de Yale en 1985 et a servi de quinzième doyen de 2004 à 2009. De 2009 à 2013, il a pris congé de ses fonctions de professeur de droit international Martin R. Flug pour devenir Juriconsulte au département d'État américain service pour lequel il a reçu le prix du secrétaire d'État pour services distingués. De 1993 à 2009, il a été le professeur Gerard C. & Bernice Latrobe Smith de droit international à la Faculté de droit de Yale et de 1998 à 2001, Secrétaire d'État adjoint à la démocratie, aux droits de l'homme et au travail.

Professeur Koh a reçu dix-sept diplômes honorifiques et plus de trente récompenses pour son travail dans le domaine des droits de la personne, notamment des prix de la Faculté de droit de Columbia et de l'Association du barreau américain pour ses réalisations en droit international. Il est l'auteur ou le co-auteur de huit livres, a publié plus de 200 articles, a témoigné régulièrement devant le Congrès et a plaidé de nombreuses affaires concernant



des questions de droit international devant les tribunaux américains et internationaux. Il est membre de la Société Américaine de Philosophie et de l'Académie américaine des arts et des sciences, membre honoraire du Magdalen Collège d'Oxford et membre du Conseil de l'Institut de droit Américain.

Jutta Brunnée

Université de Toronto, Faculté de droit

Jutta Brunnée est professeure de droit et titulaire de la Chaire Metcalf en droit de l'environnement de l'Université de Toronto, où elle a été vice-doyenne des études supérieures à la Faculté de droit (2010-2014) et doyenne par intérim (2014).

Elle a publié de nombreux ouvrages dans les domaines du droit international public et du droit international de l'environnement. Elle est co-auteur de *International Climate Change Law* OUP 2017, qui a reçu le certificat honorifique de 2018 de la Société américaine de droit international dans un domaine spécialisé du droit international et de *Legitimacy and Legality in International Law: An Interactional Account* (CUP 2010), qui a reçu le certificat honorifique de 2011 de la Société américaine de droit international pour sa contribution prééminente à la recherche créative.

Professeure Brunnée a siégé sur le Comité de rédaction de l'*American Journal of International Law* (2006-2016) et fut élue membre (fellow) de la Société royale du Canada en 2013 et associée de l'Institut de droit international en 2017. Elle donnera un cours sur la Procédure et la substance dans le droit

international de l'environnement à l'Académie de droit international de La Haye en 2019.



Les biographies de tous les conférenciers sont disponibles au www.ccil-ccdi.ca



Prix du CCDI pour un juriste du secteur public

Le prix du CCDI pour un juriste du secteur public est décerné afin de marquer les services ou la contribution considérable d'un juriste du secteur public dans le domaine du droit international public. Le prix est décerné à un juriste du secteur public qui a accru de façon significative la compréhension et le respect du droit international public au sein du secteur public.

Récipiendaire : Commodore Geneviève Bernatchez, CD

Le commodore Geneviève Bernatchez est devenu le quinzième juge-avocat général (JAG) le 27 juin 2017. Le commodore Bernatchez est la conseillère juridique du gouverneur général, du ministre de la Défense nationale, du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes en ce qui a trait aux questions de droit militaire. Ses responsabilités incluent aussi l'exercice de son autorité sur l'administration de la justice militaire dans les Forces canadiennes.

Originaire de Gaspé, au Québec, le commodore Geneviève Bernatchez s'est enrôlée dans la Réserve navale canadienne en 1987 sur le Navire canadien de Sa Majesté DONNACONA (Montréal). En 1997, le commodore Geneviève Bernatchez a effectué un transfert dans la Force régulière et est entrée au service du Cabinet du juge-avocat général. Sa carrière au sein du Cabinet se traduit par diverses nominations et responsabilités, dont la prestation de services et l'offre d'avis juridiques dans les domaines du droit opérationnel, de la justice militaire et du droit administratif.

En 1999, le commodore Bernatchez a pris part à un déploiement lors du conflit au Kosovo avec la composante aérienne des Forces canadiennes, et elle a participé à la supervision, la coordination et la prestation des services juridiques pour les opérations expéditionnaires et nationales des Forces canadiennes de 2000 à 2005. Lors de sa promotion au grade de capitaine



de vaisseau en 2010, elle était juge avocat général adjoint pour les opérations. À ce titre, elle était l'avocate militaire principale chargée d'offrir des services et des avis juridiques en matière de droit opérationnel et de droit international au ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes. C'est à la même époque que le commodore Bernatchez a cosigné le manuel de droit international applicable à la cyberguerre, le « Manuel de Tallinn », qui a été publié par la Cambridge University Press en 2013. Il s'agit du premier manuel publié sur le cadre juridique qui appuie les cyberconflits.

Le commodore Bernatchez est titulaire d'une maîtrise en droit international avec spécialisation en droit de la sécurité nationale, de l'Université Georgetown, à Washington D.C., d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'un diplôme d'études collégiales en administration du Collège Jean de Brébeuf, à Montréal. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 1993.

Nous félicitons le Commodore Bernatchez pour sa brillante carrière dans les Forces armées canadiennes et pour sa contribution considérable au développement et au respect du droit international.

**Le prix pour un juriste du secteur public sera présenté
lors de la réception de clôture vendredi, le 2 novembre,
entre 16 h 30 et 18 h 30 au 50 Sussex**

8 h – 9 h	Service de café	Salon Ottawa
9 h – 9 h 05	Allocution d'ouverture (A,F)	Salle Victoria
9 h 05 – 10 h 40	Séance plénière	Salle Victoria

Le domaine émergent du droit comparé des relations étrangères (A,F)

Cette séance plénière aborde le droit comparé des relations étrangères afin de tracer et d'aborder les convergences et divergences entre les approches nationales. Les conférenciers ont contribué à une publication à paraître de Oxford University Press intitulée *Oxford Handbook of Comparative Foreign Relations Law*, sous la direction de Curtis Bradley.

Modératrice

Kristen Boon, Université Seton Hall Law

Conférenciers

Curtis Bradley, Université Duke

Charles-Emmanuel Côté, Université Laval, Faculté de droit

Joris Larik, Université Leiden

Hannah Woolaver, Université de Cape Town

10 h 40 – 11 h	Pause santé	Salon Ottawa
11 h – 12 h 30	Séances simultanées : A	

A1 Le droit international relatif aux peuples indigènes aux frontières – plurinationalité en théorie et pratique: Le cas de *R. c. DeSautel* (A)

Salle Victoria

Dans son discours à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire de la constitution canadienne, le Premier ministre Justin Trudeau a esquissé la vision d'un état plurinational créé par la vérité et la réconciliation. Il a dépeint la nation canadienne comme étant un travail en cours fondé sur de nombreuses erreurs et injustices graves commises dans le traitement des peuples autochtones. Est-ce que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le projet de loi C-262 constituent un pas en avant en vue de défaire l'héritage du colonialisme et parvenir à l'autodétermination, la dignité et le respect des peuples autochtones au Canada?

Modératrice

Oonagh Fitzgerald, CIGI

Conférenciers

Heather Cochran, Bureau du Procureur général de la Colombie-Britannique

Kerry Sloan, Université McGill, Faculté de droit

John Hopkins, Université de l'Arizona

Laurie Sargent, Justice Canada

Mark Underhill (via video), Arvay Finlay LLP

Centre for International
Governance Innovation



A2 L'utilité des frontières? Nouveaux enjeux et développements en droit international privé (A)

Salle Freiman–Guigues

Ce panel explore quatre présentations sur des questions et développements récents au Canada en droit international privé. La Cour Suprême du Canada a récemment décidé deux affaires importantes: *Doez c. Facebook, Inc.*, 2017 CSC 33 et *Google Inc. c. Equustek Solutions Inc.*, 2017 CSC 34. En première instance, plusieurs affaires récentes, telles que *Choc c. Hudbay Minerals Inc.*, 2013 ONSC 1414 avaient commencé à traiter des demandes contre des entités multinationales pour conduites fautives dans des juridictions étrangères. Les cours continuent de mettre en oeuvre, et ce dans plusieurs contextes, la nouvelle approche de juridiction présumée adoptée dans l'affaire *Club Resorts Ltd c. Van Breda*, 2012 CSC 17.

Modérateur

Stephen G.A. Pitel, Université Western

Conférenciers

Stephen G.A. Pitel, Université Western

Roxana Banu, Université Western

Joanna Langille, Université Western

Sophie Stoyan, Université Western

A3 Zones grises légales? Aspects en émergence des opérations militaires: opérations spatiales, cyber et technologies en évolution (A)

Tenu selon la règle de Chatham House

Salle Poliquin–Greene

Les acteurs étatiques et non étatiques reconnaissent depuis longtemps la valeur militaire et politique d'opérer dans la «zone grise», que l'on pourrait également qualifier de «guerre hybride», de «guerre légale» ou, éventuellement, de «combat aux limites légales». Cela peut impliquer d'exploiter l'incertitude dans le choix du régime juridique applicable aux opérations, d'amortir les conflits d'interprétations des lois applicables ou de soutenir d'autres États ou groupes menant des opérations sans s'engager directement afin de limiter leur responsabilité juridique, ou de dissimuler leur implication. Dans l'espace du combat moderne, qui évolue rapidement, du cyberspace à l'espace, et au-delà, il est plus important que jamais de bien comprendre comment le droit international s'applique à toute une gamme de nouvelles opérations et de méthodes militaires (ainsi qu'aux acteurs qui les utilisent) et d'identifier les vulnérabilités pouvant survenir au niveau de l'interprétation et de l'application du droit.

Les conférenciers discuteront de l'application du droit international aux opérations militaires modernes, notamment les opérations informatiques et spatiales, de certains problèmes récents d'actualité, et examineront comment l'application de régimes juridiques qui se chevauchent peut être réconciliée, ainsi que comment le support fourni aux acteurs étatiques et non-étatiques engagés dans les opérations militaires (telles que les conflits armés) peut être attribué légalement à l'entité de support ou encore, comment cette dernière peut devenir partie au conflit.

Modérateur

Brigadier-General (ret'd) Kenneth Watkin

Conférenciers

Ian Brasure, Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

Lieutenant-Commandant Heather Fogo, Direction du droit international, Cabinet du juge-avocat général

Robert Young, Direction de droit criminel, de la sécurité et de la diplomatie, Affaires mondiales Canada

12 h 30 – 13 h 40 **Dîner buffet et réseautage** **Salle Ottawa**

12 h 30 – 13 h 40 **Parlons carrières** **Salle Algonquin**

Le déjeuner-causerie sur les perspectives de carrières est l'occasion d'apprendre et de poser toutes vos questions à un groupe diversifié de juristes ayant poursuivi des carrières variées et ce dans différents domaines du droit international.

13 h 40 – 15 h 10 **Séances simultanées : B**

B1 De la porosité des frontières normatives du droit international : l'exemple du droit international économique (F)

Salle Victoria

Le droit international économique se décline en diverses avenues, au cœur de l'actualité et des bouleversements récents, illustrant ainsi la porosité des frontières normatives du droit international. Le panel de la SQDI offre ainsi un tour d'horizon des enjeux pressants. L'utilité de développer et d'inclure des normes de protections de l'environnement et des droits humains dans les accords commerciaux seront ainsi examinés dans un premier temps par la professeure Dufour. La professeure Lévesque, par la suite, discutera de l'interprétation des exceptions générales dans les traités d'investissement au regard de la récente sentence arbitrale de *Bear Creek Mining Corporation v. Republic of Peru*. S'ensuivra une discussion des récents développements en matière de commerce électronique dans les accords commerciaux internationaux, par le professeur Oulai, avant de clore le panel par la discussion des enjeux et perspectives évoqués par le droit international économique à l'ère du développement durable par le professeur Roch.

Modératrice

Geneviève Dufour, Université de Sherbrooke, Présidente SQDI



Conférenciers

Geneviève Dufour, Université de Sherbrooke, Présidente SQDI

Segment : L'inclusion des normes de protection de l'environnement et des droits humains dans les accords commerciaux internationaux : de l'utilité de les développer dans les forums pertinents

Céline Lévesque, Université d'Ottawa

Segment : L'interprétation des exceptions générales dans les traités d'investissement à l'aune de la sentence dans l'affaire *Bear Creek Mining Corporation c. République du Pérou*

Arthur Oulai, Université de Sherbrooke

Segment : Regard sur le contenu de quelques accords de libre-échange en matière de commerce électronique

François Roch, Université du Québec à Montréal

Segment : Le droit international économique à l'ère du développement durable : enjeux et perspectives



B2 Nouvelle bourse d'études pour le domaine de l'histoire juridique internationale (A)

Salle Poliquin-Greene

Ce panel présente de nouvelles recherches dans le domaine de l'histoire du droit international. Il débutera par un examen de la grande loi de la paix - la constitution de la confédération des Haudenosaunee - en tant que droit international. Il passera ensuite à un survol de la diplomatie canadienne en matière de traités internationaux de 1937 à 2016, ainsi qu'à un épisode contemporain de l'histoire du droit international canadien, soit l'écllosion d'Ebola de 2014 à 2016. La table ronde sera complétée par un examen de la façon dont les musées ont remis en question les notions de souveraineté de l'État, en particulier dans le domaine des droits de la personne.

Modérateur

Christopher Waters, Université de Windsor

Conférenciers

Bev Jacobs, Université de Windsor

Segment : La grande loi de la paix est celle du droit international

Gary Luton, Affaires mondiales Canada

Segment: Diplomatie canadienne en matière de traités internationaux

Jennifer Orange, Université de Toronto, Faculté de droit

Segment : Musées oeuvrant aux frontières du droit international des droits d'homme

Ali Tejpar, Norton Rose Fulbright

Segment : La violation du droit international par le Canada durant l'épidémie du virus Ebola de 2014 à 2016.



B3 Octroyer une marge d'appréciation aux États: Déférence à l'égard du droit (A)

Salle Freiman Guigues

Au cours des dernières années, un certain nombre d'États ont fait valoir que les cours et tribunaux internationaux devaient laisser une «marge d'appréciation» aux États quand ils déterminent la conformité de mesures gouvernementales avec le droit international. De nombreux tribunaux ont totalement rejeté cet argument. D'autres ont accordé une «marge d'appréciation» pour déterminer si le comportement d'un État contrevenait à ses obligations découlant d'un traité international ou si la théorie de la marge d'appréciation telle qu'appliquée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) avaient été transposée mécaniquement. Lorsque cette doctrine des droits de l'homme est appliquée, il faut généralement faire preuve de retenue vis-à-vis des mesures imposées par un État, ce qui empêche l'arbitre, dans une mesure plus ou moins grande, d'examiner les décisions des autorités nationales. Est-ce une norme de contrôle appropriée? Est-ce que la doctrine de la CEDH sur la marge d'appréciation définit clairement la portée de la déférence devant être accordée aux mesures gouvernementales?

Modératrice

Elizabeth Whitsitt, Université de Calgary

Conférenciers

Stephanie Forrest, Wilmer Cutler Pickering Hale and Dorr LLP, London

Andrew Legg, Essex Court Chambers, London

Danielle Morris, Wilmer Cutler Pickering Hale and Dorr LLP, Washington D.C.

Martins Paporinskis, University College London

Naboth van den Broek, Wilmer Cutler Pickering Hale and Dorr LLP, Washington D.C.

15 h 10 - 15 h 20 Pause

15 h 20 – 16 h 10 **Conférencier d'honneur**

Salle Victoria

L'Administration Trump et le droit international (A)

Conférencier d'honneur :

Professeur Harold Hongju Koh, Faculté de droit de Yale

Présenté par Alan Kessel, Sous-ministre adjoint des affaires juridiques et juriconsulte, Affaires mondiales Canada

Depuis novembre 2016, une question hante la politique étrangère américaine: est-ce que Donald aura préséance sur le droit international? Et si non, pourquoi pas? Dans cette allocution, le professeur de droit international, l'ancien doyen de la Faculté de droit de Yale, l'ancien juriconsulte et secrétaire d'État adjoint aux droits de l'homme du département d'État américain, explore l'horizon du droit international, notamment du droit de l'immigration, les droits de la personne, le changement climatique en Corée du Nord et l'utilisation de la force en Iran. Il offre son évaluation, explique la stratégie de lutte contre le déploiement de Trump et suggère des raisons d'espérer, même en cette période sombre.

16 h 10 – 16 h 30 **Pause santé**

Salon Ottawa

16 h 30 – 18 h **Séances simultanées : C**

C1 La lutte transnationale contre le blanchiment d'argent (F)

Salle Victoria

Ce panel vise la présentation et l'analyse des mécanismes institués par les règles de droit international et leur application dans la législation des États pour lutter contre la criminalité transnationale, en l'occurrence, le blanchiment d'argent. En effet, comme l'a révélé le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) quelques 590 milliards à 1500 milliards de dollars américains seraient blanchis annuellement dans le monde. Pour leur part, les organisations de la société civile spécialisées nous apprennent que certains pays, comme les États-Unis, le Royaume Uni, l'Australie et le Canada occupent une place importante sur la liste des endroits ciblés par des fonctionnaires corrompus ou des criminels transcontinentaux pour blanchir les fruits de leurs forfaits par l'acquisition des biens de haute valeur et le placement d'importantes sommes d'argent. De ces constats, il appert que les pratiques de blanchiment d'argent défient les systèmes économiques des États et emportent des conséquences fâcheuses sur l'avenir des populations. Le blanchiment reste un élément perturbateur du système financier international, dans la mesure où l'injection des capitaux illégalement accumulés déséquilibre la sécurité des finances et de l'économie mondiales.

Modératrice

Michelle Sahou, Transcontinental Anti-Corruption Watch

Conférenciers

Sage-Fidèle Gayala, Transcontinental Anti-Corruption Watch

Segment : Blanchiment d'argent au Canada par les autorités étrangères comme crime sous-jacent face l'inanité de la loi

Bahati Mujinya, Transcontinental Anti-Corruption Watch

Segment : Quelques écueils à la lutte contre le blanchiment d'argent à la lumière de l'affaire des immunités et procédures pénales (*Guinée équatoriale c. France*)

Annika Weikinnis, Transcontinental Anti-Corruption Watch

Segment : Une stratégie internationale et transfrontalière contre le blanchiment d'argent par l'immobilier au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie



C2 Attention aux disparités entre les sexes: Atteindre l'autonomisation économique des femmes à travers des lois, des politiques, des pratiques et des accords commerciaux internationaux inclusifs (A)

Salle Poliquin-Greene

Bien que les gouvernements soient de plus en plus conscients que les règles commerciales affectent différemment les femmes et les hommes, il reste encore beaucoup à faire pour éliminer l'écart entre les genres. Des étudiants qui ont participé au stage sur le droit du commerce et de l'investissement international de l'Université d'Ottawa et de l'Université Queen's discuteront des recherches qu'ils ont menées pour le Centre du commerce international à Genève dans le cadre de l'initiative TradeLab, un réseau de cliniques juridiques bénévoles établi dans des universités du monde entier en vue d'atteindre l'autonomisation économique des femmes. Les orateurs parleront de ce qui a fonctionné, de ce qui n'a pas fonctionné et de ce que nous allons faire maintenant.

Co-Modératrices

Valerie Hughes, Université Queen's, Faculté de droit
Debra Steger, Université d'Ottawa, Faculté de droit



Ce panel contient 1 heure et 30 minutes de contenu de professionnalisme sur l'égalité, la diversité et l'inclusion.

Conférencières

Katrina Crocker, Bennett Jones LLP
Segment : Commerce et genre dans les marchés publics

Dora Konomi, Charney Lawyers PC
Segment : Les meilleures pratiques pour l'égalité des genres dans les lois, les politiques et les accords commerciaux

Lisa Page, McMillan LLP
Segment : Les meilleures pratiques pour l'égalité des genres dans les lois, les politiques et les accords commerciaux

Laura Rowe, Université Queen's, Faculté de droit
Segment : Commerce et genre dans les marchés publics

C3 Le rôle du droit pénal international et de la Cour pénale internationale dans la réponse aux crimes allégués commis contre les Rohingyas (A)

Salle Freiman Guigues

Ce panel abordera le rôle du droit international pénal et de la Cour pénale internationale en lien avec les crimes présumés commis contre les Rohingyas par le gouvernement du Myanmar. Ce panel est une initiative du Partenariat canadien pour la justice internationale (PCJI) et est subventionné par ce dernier.

Modératrice

Fannie LaFontaine, Université Laval, Faculté de droit

Conférenciers

Payam Akhavan, Université McGill, Faculté de droit

Segment : La juridiction de la CPI et les atrocités contre les Rohingyas

Kyle Matthews, l'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne de l'Université Concordia

Segment : L'horreur du numérique: comment les médias sociaux ont été utilisés pour déshumaniser les Rohingyas

Valerie Oosterveld, Université Western, Faculté de droit

Segment : Responsabilité pour la violence sexuelle et sexiste contre les Rohingyas



18 h15 – 20 h

Réception

125 promenade Sussex, A9

Réception du juriconsulte d'Affaires mondiales Canada

Bourse John P. Humphrey

Le Conseil canadien de droit international octroie chaque année un maximum de trois bourses John Peters Humphrey dans les domaines du droit international des droits de la personne ou des organisations internationales.

Les bourses sont accordées à des étudiants au parcours exceptionnel afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures à temps plein dans des institutions de renom au Canada ou à l'étranger. Les étudiant(e)s inscrit(e)s dans des facultés canadiennes de droit ou de science politique (ou l'équivalent) peuvent poser leur candidature. Date limite : 1 décembre 1 2018. Consultez www.ccil-ccdi.ca pour de plus amples renseignements.



7 h 30 – 9 h

Service de café

Salon Ottawa

8 h – 8 h 55

Séance plénière du matin

Salle Victoria

Actualités de 2018 de l'Annuaire canadien de droit international (A/F)

Depuis sa création en 1961, l'Annuaire canadien de droit international est une revue universitaire renommée qui traite à la fois des questions de droit international public et privé. L'Annuaire canadien est publié par les Presses universitaires de Cambridge. Les membres de ce panel, auteurs de chroniques annuelles dans l'Annuaire canadien de droit international, exposeront un développement clé figurant dans leurs chroniques respectives pour 2017. Les sujets abordés comprennent les développements récents dans le droit du commerce international, le système interaméricain des droits de l'homme, et les arrêts canadiens invoquant le droit international public et privé.

Modératrice

Joanna Harrington, Université de l'Alberta, Faculté de droit

Conférenciers

Charles-Emmanuel Côté, Université Laval, Faculté de droit

Segment : Droit international de l'investissement en 2018

Bernard Duhaime, Université du Québec à Montréal, Département des sciences juridiques

Segment : Développements en droit interaméricain en 2018

Gib van Ert, Miller Thomson LLP

Segment : Décisions canadiennes en droit international public de l'année 2018

8 h 55 – 9 h 05

Pause

9 h 05 – 10 h 35

Séances simultanées : D

D1 Est-ce qu'il y a un avenir pour un système commercial basé sur des règles? (A)

Salle Victoria

Cette table ronde recueillera les points de vue sur les défis auxquels est confronté le système commercial international fondé sur des règles. Les conférenciers examineront les problèmes à l'OMC, l'imposition des restrictions commerciales par certains pays en dehors de la compréhension habituelle de ce qui est acceptable, et les enjeux dans les accords commerciaux tels que l'ALÉNA.

Modérateur

Robert Brookfield, Direction générale du droit commercial international, Gouvernement du Canada

Conférenciers

Rambod Behboodi, King & Spalding, Geneva

Jennifer Hillman, Georgetown Law Center

Matthew Yeo, Steptoe & Johnson LLP, Washington DC

D2 Extradition après Diab (A)

Salle Poliquin–Greene

L'extradition de personnes recherchées pour procédures pénales est à la fois une ancienne forme de coopération entre États et l'un des principaux fondements du régime de droit pénal transnational moderne. Bien qu'il soit généralement régi par un traité international, il est mis en œuvre et appliqué au moyen de lois et de processus internes et, compte tenu de la diversité de ces derniers, il est devenu de plus en plus courant de soulever des questions relatives aux droits de la personne. La loi et le processus d'extradition au Canada ont récemment fait l'objet d'un examen minutieux, en raison de l'intérêt manifesté par le grand public pour l'extradition troublante de M. Hassan Diab en France qui était poursuivi pour terrorisme, et a été libéré sans accusation après trois ans. Le seuil peu élevé que doit respecter l'État requérant pour obtenir l'extradition et la manière dont les responsables du gouvernement canadien coopèrent avec leurs homologues étrangers ont été critiqués. Le gouvernement fédéral a indiqué qu'il examinait l'affaire sur la base des "enseignements tirés", mais il existe également un projet indépendant de réforme du droit de l'extradition cours et demande la tenue d'une enquête publique.

Ce groupe d'experts examinera la place du Canada au niveau international en matière d'extradition et s'interrogera sur la nature et la portée des obligations juridiques en cause; les rôles conflictuels du gouvernement du Canada en tant que partenaire en matière d'extradition et protecteur des droits des citoyens canadiens; ainsi que la nécessité de réforme à la lumière du cas Diab (et autres cas similaires).

Modérateur

Craig Forcece, Université d'Ottawa, Faculté de droit

Conférenciers

Don Bayne, Bayne Sellar Ertel Carter

Rob Currie, Université Dalhousie

Joanna Harrington, Université de l'Alberta, Faculté de droit

D3 Droit international de l'environnement au-delà des limites des accords multilatéraux sur l'environnement (A)

Salle Freiman Guigues

Depuis leur création, les accords multilatéraux sur l'environnement (AMEs) ont joué un rôle central en droit international de l'environnement. Les régimes conventionnels spéciaux semblent être l'approche favorisée pour répondre aux enjeux environnementaux mondiaux. De nouveaux AMEs sont toujours en cours de négociation aujourd'hui, tel que démontré par l'adoption récente de la Convention sur le mercure. Or, il est devenu évident que les AMEs, tel que traditionnellement conçu, ont leur limites pour répondre à la dégradation mondiale de l'environnement. Des tendances récentes visant à compléter les AMEs ont émergées en droit international de l'environnement ces dernières années, incluant l'utilisation accrue d'approches régionales pour l'environnement, le développement d'initiatives sectorielles (ex. OMI, CAEP) et le développement d'initiatives trans-sectorielles. En outre, une attention croissante est accordée à la nécessité que les autres régimes de droit international, tels que les accords commerciaux et le droit de la mer, soient cohérents et favorables aux mesures en faveur du climat. L'objectif de ce panel est d'explorer la nature et la portée du droit international de l'environnement qui est formé en dehors des limites des AMEs et de discuter des tensions potentielles pouvant être soulevées face à l'interaction entre les AMEs et les initiatives non AMEs.

Modératrice

Silvia Maciunas, CIGI

Centre for International
Governance Innovation



Conférenciers

Geraud de Lassus Saint-Genies, CIGI
Meinhard Doelle, Université Dalhousie
Patricia Galvao Ferreira, Université de Windsor
Maria Panezi, CIGI
Alain Tellier, Affaires mondiales Canada

10 h 35 – 10 h 50 **Pause santé**

Salon Ottawa

10 h 50– 12 h 20 **Séances simultanées : E**

E1 Nouvelle recherche : le droit international public aux frontières (A,F)

Salle Victoria

Ce panel touchera à des questions émergentes en droit international public qui remettent en question la conception classique de l'État monolithique et bien-borné qui joue le rôle d'acteur principal sur la scène juridique internationale. À quoi servent les frontières étatiques face à l'élévation du niveau de la mer induite par les changements climatiques, ou aux flux massifs d'êtres humains? Comment adapter le droit international au fait que les frontières des États sont incessamment franchies, par exemple (vers l'extérieur) par les activités extra-atmosphériques ou (vers l'intérieur) par la conclusion d'accords entre États et des entités infranationales étrangères? Joignez-vous à nous alors que nous tentons de cerner les limites des frontières.

Modérateur

John Currie, Université d'Ottawa

Conférenciers

Jean-Sylvestre Bergé, Université de Lyon

Segment : Le franchissement des frontières, l'illusion du contrôle et le droit international

Alberto Costi, Victoria University of Wellington

Segment : L'impact du changement climatique sur la personnalité juridique internationale: tester les limites du droit international

Bruno Gelinas-Faucher, Université de Cambridge

Segment : Responsabilité internationale découlant d'accords provinciaux avec les gouvernements étrangers

Julia Selman Ayetey, Université McGill

Segment : Renforcer les limites du droit spatial international

Devenez membre du CCDI

Votre inscription au Congrès inclut votre adhésion au CCDI qui est valide jusqu'à la fin du Congrès de l'année prochaine en 2019.

Vous connaissez quelqu'un qui voudrait devenir membre?

Le tarif régulier pour une adhésion annuelle est de 85\$ et 25\$ pour les étudiant(e)s.

E2 Chapitre 11 de l'ALENA : pourquoi le changement d'avis? (A)

Salle Poliquin–Greene

Lorsque les parties à l'ALENA ont accepté l'USMCA le 30 septembre 2018, elles ont convenu de réduire radicalement le règlement des différends entre investisseurs et États ou de le supprimer complètement. Est-ce que le chapitre 11 a été victime de son propre succès? En regardant les décennies de pratique arbitrale, quels ont été ses succès et ses échecs? Pourquoi les États-Unis et le Mexique ont-ils décidé de le réduire de manière aussi significative et pourquoi le Canada et les États-Unis l'ont-ils totalement abandonné?

Modérateur

Jean-François Hébert, Direction générale du droit commercial international, Gouvernement du Canada

Conférenciers

Andrea Bjorklund, Université McGill, Faculté de droit

Luis Gonzalez, Matrix Chambers

Alison FitzGerald, Norton Rose Fulbright

E3 Est-ce que le Conseil de Sécurité est en crise? (A)

Salle Freiman Guigues

L'incapacité du Conseil de sécurité à parvenir à un consensus sur la crise en Syrie et en Ukraine, l'impasse sur l'utilisation du droit de veto et les tentatives de réforme infructueuses soulèvent une question importante: est-ce que le Conseil de sécurité est en crise? Dans un certain nombre de cas récents, les États membres ont agi en dehors du Conseil de sécurité, notamment pour intervenir en Syrie. Plus généralement, le consensus apparent au sein du Conseil au lendemain de la guerre froide sur l'importance des droits de l'homme, de la gouvernance démocratique et de la diplomatie préventive semble se dissiper.

Ce panel traitera du rôle juridique actuel du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier du recours à la force, de son implication dans des situations d'après conflit, de l'étendue de ses pouvoirs en matière de sanctions et de la mesure dans laquelle le Conseil peut et devrait intervenir face aux menaces contemporaines, telles que le changement climatique. Les conférenciers aborderont la question quant à savoir si les allégations de "crise" sont justifiées ou si des blocages liés à certains conflits très médiatisés ont masqué les travaux du Conseil dans d'autres domaines où le consensus est en réalité la norme.

Modératrice

Hannah Woolaver, Université de Cape Town

Conférenciers

Kristen Boon, Université Seton Hall Law

Segment : Les contributions du Conseil de Sécurité au droit international coutumier

Greg Fox, Wayne State Law

Segment : Le Conseil de Sécurité et les interventions par invitation

Mohamed Helal, Faculté de droit Moritz & Centre d'études sur la sécurité internationale Mershon– Université de l'État de l'Ohio

Segment : Les mythes et réalités du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Eran Sthoeger, Report du Conseil de Sécurité

Segment : Le Conseil de Sécurité, le droit international et l'usage de la force



12 h 20 – 13 h 30	Dîner buffet et réseautage	Ottawa ABC
12 h 45 – 13 h 30	Assemblée générale annuelle du CCDI	Ottawa DE
13 h 30 – 14 h 30	Conférencier d'honneur	Salle Victoria

Le droit international: Quoi de neuf? (A)

Conférencier d'honneur :

Professeure Jutta Brunnée, Université de Toronto, Faculté de droit

Présentée par Joanna Harrington, Université de l'Alberta, Faculté de droit

Le droit international a toujours été contesté, pour différentes raisons, de différentes manières, et par différents acteurs. Ce que nous constatons aujourd'hui est-il nouveau et plus corrosif que ce que nous avons vu dans le passé? Pour répondre à cette question, Jutta Brunnée mettra en perspective les défis actuels de l'ordre juridique international dans un contexte historique, social et politique.

14 h 30 – 14 h 50	Pause santé	Salon Ottawa
14 h 50 – 16 h 20	Séances simultanées : F	

F1 Perspectives canadiennes, britanniques et européennes sur la reconstruction des relations commerciales et d'investissement après Brexit (A)

Salle Victoria

Comment le Royaume-Uni quittera-t-il l'Union Européenne tout en gardant une frontière ouverte entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande? Ce panel passe en revue les défis persistants et les complexes ramifications en droit international du Brexit, en se concentrant sur la manière dont la nouvelle relation commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni après Brexit sera reconstruite. Ce panel se concentre principalement sur le commerce et l'investissement, mais pourrait porter sur d'autres aspects du processus et la création de nouvelles relations et obligations internationales.

Modératrice

Valerie Hughes, Université Queen's, Faculté de droit

Conférenciers

Armand de Mestral, Université McGill, Faculté de droit

Segment : Le commerce post-Brexit entre le Royaume-Uni et le Canada d'un point de vue canadien

Lorand Bartels (via video), Université de Cambridge

Segment : Le commerce post-Brexit entre le Royaume-Uni et le Canada d'un point de vue britannique

Joris Larik, Université Leiden

Segment : Brexit et le droit des traités : Continuité, rupture et nouvelles ententes pour une "Grande-Bretagne globale" d'un point de vue européen

Andrea Bjorklund, Université McGill, Faculté de droit

Segment : Accords d'investissement après Brexit



F2 L'espace extra-atmosphérique: le droit international à l'ultime frontière (A)**Salle Poliquin-Greene**

Le droit international de l'espace découle des années 1960 et 1970 lorsque quatre traités multilatéraux ont été adoptés, notamment le Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Ce groupe d'experts examine les tensions émergentes entre ces traités instaurés un demi-siècle auparavant et les nouvelles pratiques résultants des développements scientifiques, technologiques et économiques récents. Ces développements incluent la miniaturisation des satellites, le développement des fusées réutilisables, de nouvelles applications telles que le satellite à large bande et l'essor des nouveaux acteurs spatiaux, tant publics que privés. Ces développements incluent également une préoccupation croissante des débris spatiaux ainsi que la perspective très réelle de l'exploitation des astéroïdes.

Modérateur

Michael Byers, Université de la Colombie-Britannique

Conférenciers

Timiebi Aganaba-Jeanty, Université d'état de l'Arizona

Brian Israel, Planetary Resources Inc.

David Kendall, Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Hema Nadarajah, Université de la Colombie-Britannique

F3 Défis et opportunités: Comment les États peuvent-ils promouvoir le respect du droit des conflits armés dans une ère de guerre en partenariat («Partnered Warfare») (A)*Tenu selon la règle de Chatham House***Salle Freiman Guigues**

Bien que la plupart des conflits armés contemporains aient lieu à l'intérieur des frontières nationales, beaucoup sont influencés par des acteurs extérieurs. L'assistance aux partenaires étatiques et non étatiques engagés dans un conflit armé provient d'États qui partagent des frontières, de même que de ceux qui sont séparés par les océans. Au moment où plusieurs se demandent comment améliorer le respect de la loi, ce panel discutera des mesures qui ont été mises en place par les États ou que les États devraient adopter pour s'assurer que, du fait de leur influence sur leurs partenaires, ils améliorent le respect des obligations avec le droit international humanitaire et de ce fait, diminuent la souffrance humaine.

Modérateur

Hossam Elsharkawi, Croix-Rouge canadienne

Conférenciers

Alexandra Boivin, Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Melissa Dalton, Centre des études stratégiques et internationales

Mark Gwozdecky, Affaires mondiales Canada

**ICRC****CANADIAN
RED CROSS
CROIX-ROUGE
CANADIENNE****16 h 30 – 18 h 30 Réception****50 promenade Sussex****Réception de clôture et célébration des 25 ans de la Direction générale du droit commercial international**

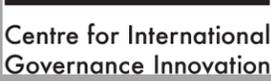
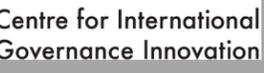
Cette année, la réception de clôture célébrera le 25^e anniversaire de la Direction générale du droit commercial international à Affaires mondiales Canada. Nous présenterons également le prix du CCDI pour un juriste du secteur public 2018 au Commodore Geneviève Bernatchez. La réception aura lieu dans l'un des sites les plus récents et uniques d'Ottawa, le 50 Sussex. C'est un endroit magnifique avec une vue exceptionnelle sur la rivière des Outaouais, à seulement quelques pas du lieu du congrès.



Thursday, November 1 | *jeudi 1 novembre*

Registration open from 08:00 | *Inscription ouvert commençant à 8 h* (Salle Victoria Hall, Lobby, 111 promenade Sussex Drive)

Program-at-a-glance | Programme en bref

08:00 – 09:00	Coffee Service <i>Service de café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
09:00 – 09:05	Opening Remarks <i>Allocution d'ouverture</i> (Salle Victoria Hall)		
09:05 – 10:40	Opening Plenary: The Emerging Field of Comparative Foreign Relations Law <i>Séance plénière : Le domaine émergent du droit comparé des relations étrangères</i> (Salle Victoria Hall)		
10:40 – 11:00	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
11:00 – 12:30 Concurrent: A <i>Simultanée : A</i>	International Indigenous Law at the Boundaries – Plurinationalism in Theory and Practice: The Example of R. v. DeSautel <i>Le droit international relatif aux peuples indigènes aux frontières – plurinationalité en théorie et pratique: Le cas de R. c. DeSautel</i>  Victoria	The Utility of Boundaries? Recent Issues and Developments in Private International Law <i>L'utilité des frontières? Nouveaux enjeux et développements en droit international privé</i> Poliquin-Greene	Legal Grey Zones? Evolving Areas of Military Operations: Space, Cyber, and Evolving Technologies* <i>Zones grises légales? Aspects en émergence des opérations militaires: opérations spatiales, cyber et technologies en évolution*</i> Freiman-Guigues
12:30 – 13:40	Buffet Lunch and Networking <i>Dîner buffet et réseautage</i> (Salle Ottawa ABC)		Career Chat <i>Parlons carrières</i> (Salle Algonquin)
13:40 – 15:10 Concurrent: B <i>Simultanée : B</i>	The porousness of the normative boundaries of international law: the example of international economic law <i>De la porosité des frontières normatives du droit international : l'exemple du droit international économique</i>  Victoria	New Scholarship in International Legal History <i>Nouvelle bourse d'études pour le domaine de l'histoire juridique internationale</i>  Poliquin-Greene	Granting States a Margin of Appreciation: Deference in International Law <i>Octroyer une marge d'appréciation aux États: Déférence à l'égard du droit international</i> Freiman-Guigues
15:20 – 16:10	Keynote by Harold Hongju Koh: The Trump Administration and International Law <i>Discours par le conférencier d'honneur : Harold Hongju Koh « L'Administration Trump et le Droit international »</i> (Salle Victoria Hall)		
16:10 – 16:30	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
16:30 – 18:00 Concurrent: C <i>Simultanée : C</i>	Transnational fight against money laundering <i>La lutte transnationale contre le blanchiment d'argent</i> Victoria	Mind the Gender Gap: Achieving Women's Economic Empowerment through Inclusive Trade Laws, Policies and Agreements <i>Attention aux disparités entre les sexes: Atteindre l'autonomisation économique des femmes à travers des lois, des politiques, des pratiques et des accords internationaux inclusifs</i>  Poliquin-Greene	The Role of International Criminal Law and the ICC in Responding to the Alleged Crimes Perpetrated against the Rohingya <i>Le rôle du droit pénal international et de la Cour pénale internationale dans la réponse aux crimes allégués commis contre les Rohingyas</i>  Freiman-Guigues
18:15 – 20:00	Reception: The Legal Adviser of Global Affairs Canada <i>Réception du juriconsulte d'Affaires mondiales Canada</i> (125 promenade Sussex Drive)		
Friday, November 2 <i>vendredi 2 novembre</i>			
Registration open from 7:30 am <i>Inscription ouvert commençant à 7 h 30</i> (Salle Victoria Hall, Lobby, 111 promenade Sussex Drive)			
07:30 – 09:00	Coffee Service <i>Service de café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
08:00 – 08:55	Morning Plenary: Highlights of 2018 from the Canadian Yearbook of International Law <i>Séance plénière du matin : Actualités de 2018 de l'Annuaire canadien de droit international</i> (Salle Victoria Hall)		
09:05 – 10:35 Concurrent: D <i>Simultanée : D</i>	Is there a future for the rules-based trading system? <i>Est-ce qu'il y a un futur pour un système commercial basé sur des règles?</i> Victoria	Extradition After Diab <i>Extradition après Diab</i> Poliquin-Greene	International Environmental Law Beyond the Boundaries of Multilateral Environmental Agreements <i>Droit international de l'environnement au-delà des limites des accords multilatéraux sur l'environnement</i>  Freiman-Guigues
10:35 – 10:50	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
10:50 – 12:20 Concurrent: E <i>Simultanée : E</i>	New Research: Public International Law at the Boundaries <i>Nouvelle recherche : le droit international public aux frontières</i> Victoria	NAFTA Chapter 11: Why the Change of Heart? <i>Chapitre 11 de l'ALENA : pourquoi le changement d'avis?</i> Poliquin-Greene	Is the Security Council in Crisis? <i>Est-ce que le Conseil de Sécurité est en crise?</i> Freiman-Guigues
12:20 – 13:30	Buffet Lunch and Networking <i>Dîner buffet et réseautage</i> (Salle Ottawa ABC)		CCIL Annual General Meeting <i>Assemblée générale annuelle du CCDI</i> (12:45, Salle Ottawa DE)
13:30 – 14:30	Keynote by Jutta Brunnée: Challenging International Law: What's New? <i>Discours par le conférencier d'honneur : Jutta Brunnée « Le droit international: Quoi de neuf? »</i> (Salle Victoria Hall)		
14:30 – 14:50	Health Break <i>Pause café</i> (Salon Ottawa Lounge)		
14:50 – 16:20 Concurrent: F <i>Simultanée : F</i>	Canadian, UK and European Perspectives on Rebuilding Trade and Investment Relationships After Brexit <i>Perspectives canadiennes, britanniques et européennes sur la reconstruction des relations commerciales et d'investissement après Brexit</i>  Victoria	Outer Space: International Law on the Final Frontier <i>L'espace extra-atmosphérique: le droit international à la frontière finale</i> Poliquin-Greene	Challenges and Opportunities: How States can Promote Respect for the Law Governing Armed Conflict in the Age of Partnered Warfare* <i>Défis et opportunités: Comment les États peuvent-ils promouvoir le respect du droit des conflits armés dans une ère de guerre en partenariat («Partnered Warfare»)*</i>  Freiman-Guigues
16:30 – 18:30	Closing Reception and 25th Anniversary Celebration of the Trade Law Bureau <i>Réception de clôture et célébration des 25 ans de la Direction du droit commercial international</i> (50 promenade Sussex Drive)		

 Simultaneous interpretation is available in Victoria Hall. | *L'interprétation simultanée est disponible à la salle Victoria.*

*Chatham House Rule | *Règle de Chatham House*